



A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire la **section TIR à l'ARC** de
l' **Association Sportive Cordemaisienne**
et le **Comité Départemental de Loire Atlantique**

ont le plaisir de vous inviter à :

La journée de l' Archère

le samedi 18 décembre

Salle omnisports, en direction de la piscine AQUAMARIS (*signalisation dès l'entrée du bourg*)

Ouverture du greffe : **14 h 00**

Composition des équipes : **14 h 30**

Début des tirs : **14 h 45**

Règlement du concours :

- Le concours est réservé aux archères licenciées FFTA confirmées (ayant déjà participé à une ou plusieurs compétitions FFTA) et non-confirmées (n'ayant jamais participé à un concours FFTA).
- Le concours est un tir par équipes formées de deux archères ; une confirmée et une non confirmée.
- L'organisateur composera les équipes en fonction du nombre de participantes, par tirage au sort.

Distances :

- Tir à 18 m pour les archères confirmées.
- Tir à 10 m pour les archères non-confirmées.

Selon le nombre d'inscriptions, il y aura 1 ou 2 séries de 7 à 10 volées de 3 flèches.

Récompenses aux trois premières équipes.

Droit d'inscription :

- 2 € à régler au greffe.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter

Inscription pour le **11 décembre 2010** auprès de :

Raphaël ROLLAND 4 L' Aveneau 44360 CORDEMAIS

Tél. 02 40 57 09 31

Mail : raphaelrolland@orange.fr

Sur place :

- Un pot de l'amitié clôturera cette journée.
- Bourriche, Buvette, Tirs d'initiation pour les néophytes et "tirs-jeux" pour les... hommes présents.

N.B. : Tenue libre, chaussures de sport (style tennis) obligatoires. Licence et certificat médical à jour obligatoires. **Pour les mineures, présentation de l'autorisation chirurgicale signée**

